

**COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES****Séance du samedi 30 septembre 2023**Date convocation : 26  
septembre 2023*trente septembre deux mille vingt-trois, à 18h00, l'assemblée régulièrement  
convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUYEYROL*

Membres en exercice : 11

**Présent(e)s** : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET,  
Isabelle BENOIT, Corentin CAPELIER, Rémy MONET, François  
ROUYEYROL

Présents : 6

Votants : 10

**Absent(e)s et représenté(e)s**: Lisa CLARY représentée par  
Jean-Claude AUBERLET, Robert DEMOLIN représenté par Corentin  
CAPELIER, Fanny JACQUART représentée par Rémy MONET,  
Patrick ROY représenté par Charles ALDROVANDI

Pour : 10

Contre : 0

**Excusé(e)s**:

Abstentions : 0

**Absent(e)s**:**Secrétaire de séance**: Jean-Claude AUBERLET**Objet: Affouage : Devis ONF (Office National des Forêts).**

Le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante comme vu lors de la Commission Générale du samedi 23 septembre 2023 lors de la visite sur le terrain avec l'ONF, la proposition de réaliser 2 devis :

- Sortir les arbres sur pied sur le bord du chemin.
- Débitier à 2 mètres sur le bord du chemin.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de demander 2 devis.
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches dans ce sens et à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en S/Préfecture

le 03/10/2023

et publié ou notifié



Pour copie conforme.  
Le Maire,

François Rouveyrol

RF  
Préfecture

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 03/10/2023

048-214800195-DE\_128\_2023-DE